

Sainte Marie, le 16 avril 2012

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 13 avril 2012

Le Conseil Municipal de Sainte-Marie, s'est réuni le 13 avril 2012 à 20 heures 15 en Mairie, sous la présidence de Philippe RINGENBACH, Maire de la commune.

Etaient présents : RINGENBACH Philippe - GROSCLAUDE Denis - BISSOLI Michel –MARTIN Michel – BAINIER Georges– BIRRINGER Frédéric - BRESSON Béatrice - GEORGE Jean-Claude - GLORIOD Gérard - GODAT Marie-Thérèse – GUERITTOT Geneviève –

Absents excusés : BOYER Georges - PARIS-JULLIEN Catherine - VALLAT Stéphanie – VIENNET Christian –

Mme PARIS-JULLIEN Catherine absente a donné procuration à M. Michel MARTIN, pour voter en son nom, lors de ce Conseil Municipal.

Monsieur Jean-Claude GEORGE a été nommé secrétaire.

Compte-rendu du 23 mars 2012 approuvé à l'unanimité

RAPPORT DES COMMISSIONS

Commission Bois agriculture

Le responsable de la commission fait part au Conseil Municipal qu'une taxe de gardiennage de 2 € par hectare de forêt, le décret d'application reste en attente.

Commission Voirie Assainissement

Le Maire fait part au Conseil Municipal qu'une réunion a eu lieu le 4 avril 2012, pour faire le bilan de la 1^{ère} phase des travaux de la rue de Lougres.

Commission Permis de Construire

En cours :

DP :

DUPONT Claude – 2 rue de Désandans – Abri de jardin -

PC :

MARGOTIN Claude – 35 rue de Lougres- Garage –

Retour Equipement

PC :

BAN Nicolas – 9 bis Grande Rue – Garage – **ACCORDÉ le 30/03/2012**

Commission Affaires scolaires Périscolaire

Compte-rendu Conseil d'école

Le Maire fait part au Conseil Municipal que les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2012 est de 136 élèves. L'inspecteur de circonscription alerte le Conseil d'école, par la voix de M. Alain PASTEUR, que la baisse de ces effectifs et l'augmentation des taux d'encadrement risquent d'engendrer une fermeture de classe sur le RPI à la rentrée 2012/2013.

Les inscriptions seront assurées les 10 et 15 mai 2012 de 17 h à 18 h à l'école.

Périscolaire

Le responsable du secteur centre est de Léo Lagrange a présenté au comité de pilotage le bilan de l'activité 2011, qui est en forte progression.

Le Maire fait part au Conseil Municipal que le Préfet est d'accord pour que les communes du RPI constituent un SIVU qui regroupera cette activité, en vue de la construction d'un bâtiment et de son fonctionnement. Une réunion de concertation sera programmée entre les 4 communes, pour définir les statuts.

Commission Vie Associative

Le responsable de la commission fait le point sur la convention qui sera mise en place avec les associations de la commune.

Après l'exposé du responsable de la commission, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote (8 pour / 3 abstentions / 1 contre).une subvention de :

- 500 € au comité de fêtes,
- 300 € au Tennis Club de la Vallée du Rupt,
- 400 € à l'Association Sportive Présentevillers Sainte-Marie,
- 40 € à Prélude

Commission Environnement Fontaine

Le Maire présente au Conseil Municipal le dossier d'inscription au concours des villages fleuris 2012, le Conseil municipal est d'accord pour s'y inscrire.

Par ailleurs, une réunion de la commission doit être prévue pour mettre en place le plan de fleurissement 2012 de la commune.

BUDGET PRIMITIF 2012

Le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2012 comme suit :

Budget Commune :

- | | |
|---------------------------|--|
| - <u>Fonctionnement :</u> | Dépenses : 708 027.87 €
Recettes : 708 027.87 € |
| - <u>Investissement :</u> | Dépenses : 528 616.57 €
Recettes : 528 616.57€ |

Budget Forêt :

- | | |
|---------------------------|--|
| - <u>Fonctionnement :</u> | Dépenses : 54 219.52 €
Recettes : 54 219.52 € |
| - <u>Investissement :</u> | Dépenses : 39 004.80 €
Recettes : 39 004.80 € |

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

Budget Lotissement la chaulière :

- | | |
|---------------------------|--|
| - <u>Fonctionnement :</u> | Dépenses : 390 204.02 €
Recettes : 390 204.02 € |
| - <u>Investissement :</u> | Dépenses : 137 804.04 €
Recettes : 137 804.04 € |

Accord du Conseil Municipal avec 7 pour et 5 abstentions, des explications supplémentaires sont demandées pour la compréhension de ce budget.

COMPÉTENCES COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Maire informe le Conseil Municipal que la CCVR s'est dotée d'une nouvelle compétence, à savoir, « la création et l'entretien de liaisons cyclables douces à caractères touristiques ».

Cette délibération pouvait porter à confusion, la ligne de partage de cette compétence entre la CCVR et les communes n'était pas assez claire et précise.

Aussi, il est demandé au Conseil Municipal d'annuler la précédente délibération et de se prononce sur cette nouvelle compétence qui définit plus clairement le périmètre de la CCVR.

A l'intérieur de leur territoire, les communes conservent la maîtrise d'ouvrage de la réalisation et de l'entretien de toutes voies notamment pistes cyclables et sentiers, pour l'organisation des déplacements internes.

La Communauté de communes, pour sa part, assurera la maîtrise d'ouvrage pour les liaisons cyclables intercommunales traversant les villages.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Le Maire présente au Conseil Municipal le décret n°2011-1474 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents qui est paru le 10 novembre 2011.

Le centre de gestion du Doubs s'apprête donc à lancer une consultation pour le compte des collectivités qui le lui auront demandé.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation que le centre de gestion du Doubs va engager début 2012. Et il prend acte que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision de signer la convention de participation souscrite par le centre de gestion du Doubs à compter du 1^{er} janvier 2013.

PARC INFORMATIQUE MAIRIE

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une aide financière du Conseil Général est également envisagée pour le renouvellement du parc informatique de la mairie. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter l'aide financière au Conseil Général, pour cette opération.

ACHAT MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS

Le Maire informe le Conseil Municipal que des fissures ont été constatées sur le chargeur du tracteur.

Un devis de Terre Comtoise pour un montant de 2 800 € HT soit 3 348.80 € TTC. Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

DIVERS

Subvention Collège de Bart

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention de 10 % du montant du voyage avec un minimum de 25 € et un maximum de 50 €, par élève concerné au Collège de BART, soit :

- 27 € par élève pour le voyage à Paris (1 élève concerné).

Marche populaire de la Vallée du Rupt

Le Maire fait part au Conseil Municipal que les Randonneurs de la Vallée du Rupt organise leur marche populaire le dimanche 15 avril 2012 à Arcey.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 50 € pour l'achat de coupe (10 pour / 2 contre).

Rapport CCVR et Sivu

Le Maire fait part au Conseil Municipal que la taxe des ordures ménagères va augmenter en 2012.

Il l'informe également sur le projet de skate-park, celui-ci pourrait se réaliser sur 2 communes de la Vallée du Rupt, la 1^{ère} commune pourrait être Présentevillers.

Le Maire, Ph. RINGENBACH